



SAULDRE ET SOLOGNE

Communauté de Communes

Envoyé en préfecture le 27/09/2023
Reçu en préfecture le 27/09/2023
Publié le
ID : 018-200000933-20230927-2023_09_076-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 19 septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis au centre socio culturel d'Ivoy-le-Pré sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 25 septembre 2023
Délibération n° 2023-09-076

Installation de Mr Emmanuel BOULET-BENAC au sein de la commission « aménagement du territoire et services à la population »

Conseillers en exercice : 36

Conseillers présents : 20

Pouvoirs : 5

Conseillers titulaires présents : Mme Anne CASSIER, M. Pierre LOEPER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, Mme Martine MALLET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Pascal MARGERIN, M. Lionel POINTARD, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Daniel GAUTIER, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Nicolas MOREAU et M. Jean-Yves DEBARRE.

Pouvoirs : M. Sylvain DUVAL a donné pouvoir à M. François GRESSET,
M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,
Mme Lucile GROUSSEAU a donné pouvoir à Mme Martine MALLET,
Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à M. Lionel POINTARD,
M. Marc GOURDOU a donné pouvoir à M. David DALLOIS.

Absents : Mme Sophie ESPEJO, Mme Florence LEDIEU, M. Didier RAFFESTIN, M. Alexandre CERVEAU, M. Joël COULON, M. Bernard DAUTIN, M. Bernardino ADDIEGO, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Alain URBAIN, M. Philippe RAGOBERT et M. Jean-Marc RUIZ.

Secrétaire de séance : M. Pascal VILAIN

A la suite de l'installation de M. Boulet-Benac au sein du conseil communautaire, il convient de mettre à jour la composition des commissions.

M. Boulet-Benac a accepté de prendre la suite de Madame Ly, qui faisait partie de la commission « aménagement du territoire et services à la population ».

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne,

Considérant la nécessité de recomposer les commissions de travail à la suite de l'installation de M. Boulet-Benac dans ses fonctions de conseiller communautaire,

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le

ID : 018-200000933-20230927-2023_09_076-DE

SLOW

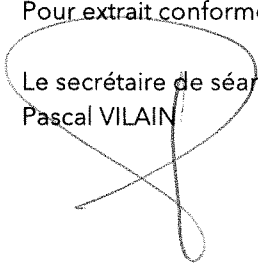
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : INTEGRE M. Boulet-Benac à la commission « aménagement du territoire et services à la population ».


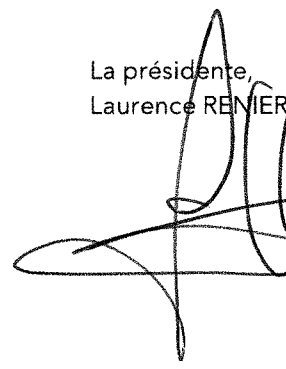
Article 2 : CHARGE la Présidente de l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
Pascal VILAIN



La présidente,
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/09/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.